



Président : M. Lazar MOJSOV (Yougoslavie).

## POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

### Débat général (suite)

1. M. BOYA (Bénin) : Monsieur le Président, ma délégation vous renouvelle ses chaleureuses félicitations, ainsi qu'aux autres membres du Bureau, à la suite de votre élection à la direction des travaux de cette session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Vos éminentes qualités d'habile diplomate bien expérimenté, qualités que nous avons pu apprécier au cours des dernières sessions, sont le gage certain du succès qui couronnera, comme le souhaite la délégation béninoise, les travaux de cette session.

2. Je saisis aussi cette occasion pour exprimer les sincères appréciations de ma délégation à M. Ortiz de Rozaz, président du Comité préparatoire, pour l'habileté, la maîtrise et le tact dont il a fait preuve tout au long des travaux du Comité. Je salue spécialement les efforts du Comité pour les résultats des travaux des sessions de février et de mars qui ont été décisifs pour la tenue des présentes assises. Le rôle particulier joué par les pays non alignés dans la convocation de cette session extraordinaire et leur coopération franche et active au sein du Comité sont la preuve de l'importance vitale que revêt pour eux le problème du désarmement.

3. Depuis que l'Organisation existe, c'est la première fois que l'occasion est donnée à toute la communauté internationale de participer à un débat spécial sur le désarmement. Le nombre d'éminents et illustres hommes d'Etat participant à cette session est la preuve qu'il s'agit là d'un événement historique très important, qui dépasse les routines habituelles de la Première Commission ou de la Conférence du Comité du désarmement.

4. C'est pourquoi, à notre avis, l'objectif de la présente session ne sera pas de voter des documents qui ne seront jamais appliqués, mais de rechercher et de situer honnêtement les principaux problèmes liés à la course effrénée aux armements. Etablir et comprendre ces problèmes feront prendre davantage conscience du danger que représente l'accumulation des armements pour la paix et la sécurité internationales et la nécessité pour chacun de s'engager sur la voie du désarmement général et complet.

5. La situation internationale est fort tendue actuellement. La région la plus touchée par cette tension est

notre continent, l'Afrique. La cause principale de cette tension sans cesse croissante trouve sa source dans la détermination résolue des forces impérialistes de mettre en danger, pour des intérêts purement égoïstes, la paix internationale et la sécurité des Etats, surtout des plus petits Etats pratiquement dépourvus de moyens de défense.

6. Ceux de ces Etats qui sont résolus à pratiquer une politique d'indépendance nationale pour se soustraire à la domination et à l'exploitation économique étrangères sont chaque jour à la merci des menaces et des agressions impérialistes.

7. C'est ainsi que le dimanche 16 janvier 1977, une horde de mercenaires munis d'armes très perfectionnées attaqua sauvagement la ville de Cotonou, la capitale de mon pays; l'objectif était clair; procéder à la reconquête coloniale de notre pays, la République populaire du Bénin. Le peuple béninois, épris de liberté et d'indépendance, se lança à l'assaut de l'armée de mercenaires. Notre peuple n'était armé que de bâtons et de coupe-coupe. Nos forces armées patriotes prirent les devants et obligèrent les mercenaires à battre en retraite après un très rude combat de trois heures.

8. A supposer un seul instant que nous n'ayons pas eu ce minimum de moyens de défense pour repousser les mercenaires agresseurs, notre peuple aurait été massacré, notre pays reconquis, notre indépendance et nos libertés reconquis au profit de sordides intérêts impérialistes.

9. En réalité, notre victoire sur l'armée de mercenaires n'a pas été totale. Nous avons subi un demi-échec puisque, mise en déroute, elle a pu s'enfuir avec l'avion qui l'avait transportée. Nous n'avons pu repousser l'agression des mercenaires que grâce à des armes très rudimentaires. Nous n'avons pas de DCA pour abattre cet avion qui a survolé avant de partir la ville de Cotonou terrorisée. Nous n'avons pas non plus d'avions chasseurs pour poursuivre et abattre cet avion en vol; l'avion des mercenaires est reparti impunément du lieu où il était venu. Si nous avions disposé, au moment de cette agression barbare, d'un minimum d'équipement approprié, l'armée de mercenaires aurait été totalement capturée ou anéantie.

10. Cette agression du dimanche 16 janvier 1977 et les nouvelles menaces d'agression contre notre sécurité nous ont poussés dans une course aux armements et nous ont obligés à rechercher des moyens plus efficaces pour assurer la protection de nos populations. Depuis, nous avons détourné une partie de nos maigres ressources, préalablement réservées aux projets de

développement économique et social, vers des objectifs de sécurité et de protection civile.

11. Ainsi, l'impérialisme international a imposé à notre pays, la République populaire du Bénin, comme il l'a fait aux pays socialistes d'Europe ainsi qu'aux autres pays progressistes et anti-impérialistes d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique, une course aux armements et la recherche coûteuse de techniques militaires d'autodéfense et de protection.

12. Beaucoup d'orateurs qui m'ont précédé à cette tribune l'ont bien souligné : le monde d'aujourd'hui est surarmé. S'agit-il d'un phénomène tout simplement isolé quand on sait qu'en 1977 400 milliards de dollars des Etats-Unis ont été engloutis dans l'armement ? Le surarmement actuel est lié à toutes les manœuvres de l'impérialisme international qui perfectionne ses moyens de domination politique et d'exploitation économique. Les régimes racistes installés en Afrique et ailleurs dans le monde ainsi que les régimes conservateurs pro-impérialistes sont surarmés et se dotent d'armes très perfectionnées à destruction massive.

13. Devant cette situation, la seule solution possible pour les pays progressistes, cibles des puissances impérialistes, est de tout faire pour survivre en se procurant des armes. La course aux armements découle en ligne droite des menaces et des agressions de l'impérialisme international. C'est la vérité et il faut avoir le courage de le dire.

14. Parmi les foyers de tension les plus dangereux pour la paix et la sécurité des Etats aujourd'hui, il faut citer ceux qui existent en Afrique, notre cher et beau continent. Les visées de l'impérialisme sur notre continent ne constituent plus un secret pour personne. Il s'agit de se réserver, au moyen de la terreur des armes, les immenses ressources que recèle le continent ainsi que le contrôle effectif des points stratégiques pour assurer l'écoulement de nos matières premières vers l'Europe et l'Amérique du Nord.

15. Certaines puissances de l'OTAN sont d'autant plus actives dans cette politique de pillage systématique qu'elles poussent le cynisme jusqu'à se poser en défenseurs de l'Afrique. Elles tentent d'imposer à l'Afrique une alliance militaire contre nature sous le contrôle de l'OTAN. La création de cette alliance et les interventions militaires destinées à protéger des régimes corrompus et condamnés à la disparition ne feront qu'aggraver la situation actuelle. Quant à nous, nous sommes convaincus que ces puissances néo-coloniales désignées par l'OTAN pour jouer le rôle de chef d'orchestre des aventures de reconquête coloniale en Afrique échoueront inévitablement. Leur politique met en cause les principes de la coexistence pacifique, de la cohabitation dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de pays à régimes socio-économiques différents.

16. L'impérialisme international a créé les conditions psychologiques qui ont provoqué le surarmement actuel. Cette industrie de la mort est florissante et l'Occident capitaliste l'a portée à un tel degré de perfection-

nement que sa reconversion ne se fera pas sans grincement de dents.

17. De même, l'impérialisme international et les forces de l'OTAN sont responsables du degré de perfectionnement actuel des moyens de destruction massive dans le monde. Après la bombe atomique d'Hiroshima et son cortège de malheurs, apparaît la bombe à neutrons dite "bombe propre", une nouvelle réalisation scientifique de l'impérialisme. Comment s'étonner que ceux qui, de l'autre côté, se sentent directement menacés à long terme ne recherchent maintenant les moyens appropriés pour relever le défi du neutron afin de maintenir l'équilibre de la terreur ? C'est un cercle vicieux.

18. Si, depuis 30 ans, aucun résultat concret n'a été obtenu dans le domaine du désarmement, objectif primordial de la Charte de l'Organisation, issue d'une guerre très meurtrière, c'est parce que personne n'a jamais voulu voir les réalités en face et prendre toutes les responsabilités qui en découlent. C'est maintenant une occasion unique de voir les problèmes tels qu'ils se posent.

19. Ma délégation estime, comme tant d'autres qui l'ont précédée, que cette session extraordinaire doit être le point de départ d'un progrès réel et significatif dans la voie du désarmement. Cette session doit rompre avec la pratique des paroles mielleuses qui n'ont d'autre but que d'endormir la conscience des peuples du monde et conduire enfin à des mesures concrètes en vue du désarmement. Pour ce faire, il revient à chaque délégation de faire coïncider désormais l'acte et la parole.

20. Ceux qui proclament tout haut qu'ils ont aidé l'Afrique à sortir des nuits noires du colonialisme, ceux qui proclament tout haut que seuls leurs arrière-grands-pères étaient des colonialistes, responsables de toutes les atrocités et de toutes les souffrances imposées aux Africains, ceux-là ont pour obligation, devant les générations futures, de tenir parole en respectant sans condition aucune la sécurité individuelle des petits Etats sans défense comme le mien. L'Afrique de "papa" est à jamais révolue. Les peuples africains sont plus que conscients des méfaits du colonialisme et ceux d'entre eux qui ont bouté hors de leurs frontières le colonialisme et le néo-colonialisme savent très bien que la caractéristique fondamentale et la source première de leur arriération est la domination étrangère d'où qu'elle vienne. Ils ne veulent pas tomber de Charybde en Scylla, c'est pourquoi la voie sûre conduisant à un désarmement véritable commande avant tout aux puissances impérialistes de se défaire de leur esprit paternaliste et féodal.

21. Le principe du respect, sans aucune condition, de la sécurité individuelle des Etats, surtout des plus petits et des plus démunis, ne doit souffrir aucun compromis. Ce principe a pour corollaires le non-recours à la force contre ces Etats, la non-ingérence politique dans leurs affaires intérieures, le respect de leur intégrité territoriale, de leur souveraineté, de leur indépendance et de leur orientation politique et le respect de leur non-alignement.

22. Nous savons parfaitement que les Etats impérialistes ne reconnaissent ces principes que du bout des lèvres et n'hésitent pas à les violer et à les piétiner pour des intérêts égoïstes qui n'ont rien à voir avec les intérêts légitimes de ces Etats. Cette violation ne peut que durcir les positions et rendre le désarmement impossible.

23. Désormais, nous voulons que les Etats impérialistes s'engagent solennellement à respecter effectivement tous ces principes étroitement liés à la sécurité intérieure de chaque Etat. Tant que l'impérialisme persistera à refuser de les respecter, le désarmement général et complet ne sera qu'un vain mot.

24. Le deuxième principe que je voudrais souligner est le respect de la sécurité collective des Etats dans un ensemble géopolitique donné. Ce principe implique le non-recours à la création de zones d'influence, au partage du monde en sphères d'influence. Il n'est pas inutile de souligner les conséquences dangereuses de cette politique égoïste qui a fait déjà beaucoup de tort aux peuples épris de paix et de justice, surtout à ceux d'Afrique à qui ont été imposées des démarcations coloniales arbitraires.

25. Le propagateur fidèle et le partisan acharné de la politique de partage du monde est l'impérialisme international avec sa machine de terreur, l'OTAN. Cette politique menace actuellement notre continent et nous la condamnons sans réserve. Car, c'est au nom de cette politique du partage, chère aux puissances impérialistes, que se font les interventions armées pour soutenir des régimes corrompus et impopulaires.

26. En respectant scrupuleusement les principes que nous venons d'énumérer, les puissances occidentales donneraient la preuve de leur désir sincère de contribuer à bâtir un monde nouveau débarrassé de toute guerre. Elles épargneraient aux pays en voie de développement un lourd fardeau, celui qui consiste à détourner à des fins militaires leurs maigres ressources, destinées aux objectifs prioritaires du bien-être et du bonheur de leurs peuples.

27. Nous pensons donc que la convocation de cette session extraordinaire consacrée au désarmement représente un pas positif dans la mesure où elle constitue une étape essentielle dans la redéfinition de la stratégie du développement où le principe du désarmement sera au bénéfice du développement du tiers monde, au bénéfice du développement et de l'amélioration des conditions de vie de toute l'espèce humaine sur toute notre planète. Le dualisme désarmement-développement est un impératif que cette session doit s'employer à souligner et à mettre en lumière.

28. La lutte pour l'arrêt de la course aux armements serait inutile et un gaspillage de temps et d'énergie si elle n'avait pas d'influence concrète sur l'amélioration des conditions de vie des trois quarts de l'humanité qui souffrent encore. Déjà, le contexte socio-économique actuel, avec son cortège de maux qui assombrissent l'avenir, ne permet pas d'espérer un lendemain meilleur.

29. Lorsqu'on imagine que des Etats Membres de l'Organisation engloutissent environ 400 milliards de

dollars par an pour l'invention, la fabrication et le perfectionnement d'équipements militaires, on se demande où va ce monde d'animaux dits doués de raison que nous constituons. Pendant ce temps, il est tragique de constater que les objectifs, peu ambitieux du reste, fixés dans la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement [résolution 2626 (XXV)], sont loin d'être atteints. Au cours de la première moitié de la décennie, de 1971 à 1975, l'aide publique au développement accordée par les pays développés à économie de marché n'a représenté que 0,32 p. 100 de leur produit national brut, n'atteignant même pas la moitié de l'objectif de 0,7 spécifié dans la Stratégie. Il aurait suffi, pour atteindre cet objectif, de consacrer seulement l'équivalent de 5 p. 100 des dépenses militaires à l'assistance au développement. Quel contenu donner au programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international ainsi qu'à l'esprit de la Charte des droits et devoirs économiques des Etats si le désarmement qui est devenu depuis la fin de la deuxième guerre l'alpha et l'omega du développement n'est pas franchement abordé. Le désarmement n'est pas l'affaire des superpuissances ou de quelques marchands de canons. Il concerne toute la communauté internationale embarquée sur une même galère en dérive. Cette galère menace ruine et, si nous n'y prenons garde, l'odyssée humaine tournera court parce que son parcours aura été effectué dans le dangereux voisinage d'engins soi-disant destinés à sa protection. Nous avons les moyens d'éviter cette hécatombe. Il suffit d'en avoir le courage et la volonté.

30. Mon pays, la République populaire du Bénin, est un pays qui aspire profondément à la paix. Je voudrais donc affirmer ici qu'il est prêt à lutter pour l'avènement d'un désarmement total et effectif, élément indispensable à la paix, la sécurité et la coopération internationale. Evidemment, il serait vain de penser que les puissances militaires renonceraient tout simplement à leurs prérogatives. La rivalité pour des zones d'influence et la lutte pour la sauvegarde de leurs intérêts sordides sont les seules raisons de ce cercle vicieux. Je pense néanmoins que la concertation et le dialogue doivent être poursuivis, et que les mécanismes des organes de négociation existants doivent être restructurés. Cette session devra être l'instance qui permettra de passer du stade des déclarations et recommandations adoptées par l'Assemblée générale sur ces différentes questions, au stade d'actes pratiques, à l'adoption de décisions effectives et de mesures concrètes en vue du désarmement.

31. Je voudrais enfin espérer que nous mesurons toute la portée historique de cette réunion. Il faut croire qu'elle sera génératrice d'un nouvel esprit dénué de l'intransigeance et de l'égoïsme qui ont malheureusement toujours caractérisé la position des puissances militaires et nucléaires au cours des négociations précédentes. Nous avons le devoir impératif, ou nous répondrons de notre faillite devant les générations futures et devant l'histoire, de faire en sorte que naisse de nos travaux un monde plus juste, un monde où la confiance remplace la

méfiance, la coopération et la solidarité internationales remplacent l'individualisme, un monde qui serait un havre de paix et de sécurité véritables. C'est un pari. Nous n'avons pas le droit de le perdre.

32. M. KHALATBARY (Iran) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, c'est une grande joie pour moi de vous adresser nos félicitations pour votre élection comme Président de cette session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Nous avons déjà pu apprécier vos talents remarquables et votre profonde compréhension des questions dont nous étions saisis au cours de la trente-deuxième session de l'Assemblée générale. Votre dévouement envers les objectifs du désarmement et votre direction expérimentée nous font espérer que nous obtiendrons des résultats constructifs et positifs. Je voudrais aussi saisir cette occasion d'exprimer la reconnaissance de ma délégation au Secrétaire général pour son discours stimulant prononcé à la séance d'ouverture.

33. Cette session extraordinaire est probablement le rassemblement le plus important et le plus représentatif qui ait jamais eu lieu sur le désarmement; mais il ne s'agit nullement d'un sujet nouveau. L'histoire est témoin du phénomène suivant : tandis que l'homme s'efforçait d'atteindre une vie plus intelligente, tant dans la forme que dans le contenu, la violence et la destruction ont coexisté avec les éléments positifs de la société. Pour atténuer cet état des choses, l'homme a recouru à des mesures qui lui ont apporté la sécurité nécessaire. Mais, dans les cas où cette sécurité semblait en danger, l'homme a recouru à la force et à la violence. Et pourtant, chaque fois, l'humanité a eu une nouvelle occasion de revenir à une façon de vivre plus pacifique et plus humaine.

34. J'en prends cette assemblée mondiale à témoin. Compte tenu des nouvelles dimensions et des perfectionnements des armements, l'homme moderne n'est plus garanti de pouvoir revenir à une vie normale après une guerre et des conflits virulents. L'efficacité des instruments perfectionnés et définitifs de destruction, alliée à l'insécurité croissante et aux possibilités de conflit, risque fort, en cas de guerre générale, de ne plus permettre de distinguer le vainqueur du vaincu. C'est dans ces conditions de danger et de crise que nous nous félicitons très sincèrement de la possibilité que nous offre cette session extraordinaire de rechercher des solutions pratiques à cette situation dangereuse. Le moment étant venu de tenir cette session, nous attendons de cette assemblée qu'elle apporte de nouvelles possibilités de solutions aux problèmes du désarmement. Nous espérons vivement qu'après 30 années de négociations languissantes, que l'on considérait, semble-t-il, comme inévitables, il nous sera possible de renouveler et d'accélérer nos efforts.

35. Permettez-moi de souligner, dès le début, que, si l'on veut examiner tout effort notable de désarmement, il faut toujours garder présents à l'esprit deux éléments fondamentaux : le premier concerne le rôle et la responsabilité exceptionnelles qui reviennent aux plus grandes puissances, notamment aux Etats-Unis et à l'Union

soviétique, dans tout effort de désarmement viable visant à arrêter l'accélération de la course aux armements nucléaires et classiques. Bien que ces deux superpuissances aient en fait admis leur responsabilité en entamant des négociations bilatérales sur la limitation des armes stratégiques, leurs arsenaux restent intacts. L'absence d'un accord significatif en vue de réduire le niveau des armes nucléaires n'est pas une raison suffisante pour produire le plus d'armes nucléaires possible. En effet, comme l'ont répété avec insistance des orateurs précédents, la course aux armements entre les plus grandes puissances est le moteur principal de renforcement des armes à l'échelle mondiale. Elle représente aussi le plus grand détournement de ressources et elle renferme les dangers les plus dévastateurs. Il faut se souvenir que près d'un tiers de toutes les ressources en main-d'œuvre scientifique et technique et des dépenses consacrées à la recherche par les puissances industrielles va à des fins militaires et que très peu de pays industrialisés représentent à eux-mêmes les trois quarts des dépenses militaires du monde. En même temps, au cours de plus de trois décennies, durée de l'âge nucléaire, l'accumulation et la modernisation des armements nucléaires ont évolué à un rythme alarmant et à un coût humain et matériel encore plus alarmant. A l'autre extrémité, l'accumulation quantitative et le perfectionnement qualitatif des armes classiques continuent. C'est pourquoi, lorsqu'on prend conscience des réalités de la course aux armements, on comprend que tout désarmement, pour avoir un sens, doit commencer par les pays dotés des moyens techniques et économiques de produire, d'accroître et de perfectionner leurs arsenaux nucléaires et classiques.

36. Le deuxième élément inaliénable d'une approche pratique et sincère à l'égard du désarmement a trait à une question plus générale : le système de sécurité internationale et sa complexité dans ses rapports avec le désarmement. Car il est évident que l'absence de progrès dans le domaine du désarmement a été en grande partie une réaction aux lacunes du système de sécurité mondiale qui contribuent à perpétuer une situation internationale pleine de dangers et de menaces à la paix. Cet état de choses, compréhensible mais regrettable, a une influence sur pratiquement toutes les attitudes et les politiques de défense nationale. Tant qu'un climat de confiance entre les Etats ne sera pas instauré, ceux-ci continueront à s'armer. La paix mondiale a donc un rapport certain avec le niveau de sécurité ou l'état d'insécurité ressenti par des Etats Membres qui en retour influence le niveau des armements. Ainsi, le progrès en matière de désarmement est directement lié à un système de sécurité internationale approprié. Ce n'est que lorsque les nations prendront conscience de la capacité grandissante d'un système mondial à maintenir la sécurité que l'on pourra espérer qu'elles cessent de compter sur l'accumulation des armements pour assurer cette sécurité. La confiance entre les nations, complétée par des instruments efficaces de règlement des différends internationaux et des forces de maintien de la paix bien organisées, est la seule alternative à la course aux armements.

37. Les Nations Unies, même si elles ont eu souvent des difficultés à s'acquitter de leurs tâches essentielles, ont une responsabilité très nette en matière de désarmement et de maintien de la paix et de la sécurité internationale. Leur capacité d'établissement et de maintien de la paix devrait être renforcée et il faudrait accorder une plus grande attention à la mise en œuvre des différentes dispositions de la Charte.

38. Je viens de décrire les deux principaux éléments qui, à notre avis, devraient être les piliers d'une politique efficace de désarmement mondial. Mais je voudrais, pour quelques instants, m'étendre sur les questions précises et réalistes qui doivent être traitées au cours de la présente session de façon que nos efforts ne soient pas vains. Il va sans dire que l'on ne manque pas de propositions en ce qui concerne la limitation des armements. Il est peu probable qu'une nouvelle méthode, une méthode sensationnelle, vienne brutalement rendre le désarmement possible. La session extraordinaire doit donc servir à rassembler tous les éléments du tableau en fournissant une approche commune qu'appuieraient tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies. Le but essentiel devrait être d'obtenir, grâce à leur présence et à leur participation, un engagement sans conditions de la part de tous les gouvernements envers les objectifs de désarmement.

39. L'Assemblée devrait aussi, en cette session extraordinaire, dégager les mesures qui ont été discutées de manière très approfondie qui sont susceptibles de faire l'objet d'un accord et pour lesquelles on pourrait prendre les dispositions voulues en vue de leur mise en œuvre. En outre, elle pourrait définir l'avenir en matière de mesures de désarmement en prévoyant les étapes suivantes des négociations.

40. En même temps que ces efforts, la session extraordinaire ne peut pas, dans ses délibérations sur la politique de désarmement, sous-estimer le rôle que pourraient jouer des mesures visant à instaurer un climat de confiance pour faciliter le processus de limitation des armements et atteindre l'objectif d'un désarmement général et complet. De même que les accords précédemment conclus sur la limitation des armements, si restreints soient-ils, ont donné stimulant et confiance à la communauté internationale s'agissant des objectifs de limitation des armements, de nouveaux traités pourraient susciter une confiance encore plus grande, compte tenu notamment de la prise de conscience du monde en matière de désarmement, que la convocation de la présente session cherche à rehausser.

41. De ce fait, la conclusion d'un traité portant interdiction complète des essais, que l'on considère depuis 20 ans comme le symbole de la volonté des Etats dotés d'armes nucléaires d'arrêter et d'inverser la course aux armements nucléaires, serait un pas très constructif sur la voie du rétablissement d'un climat de confiance et de sécurité.

42. On devrait, simultanément, se mettre rapidement d'accord sur une convention interdisant la mise au point, la fabrication et le stockage des armes chimiques. Ces armes inhumaines et frappant sans discrimination

existent dans les arsenaux de certains Etats, mais elles ne sont pas encore partie intégrante de leur panoplie de défense active. Agissons donc rapidement avant qu'elles ne deviennent, elles aussi, indispensables et avant que d'autres pays ne cherchent à s'en doter. Une autre mesure très importante visant à instaurer un climat de confiance pourrait avoir trait aux améliorations qualitatives que l'on apporte aux arsenaux de guerre. A cet égard, la proposition visant l'interdiction de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive mérite indubitablement un examen très attentif.

43. Néanmoins, la recherche si importante des moyens d'empêcher la prolifération des armes nucléaires se retrouve dans chaque négociation. Si nous avons évité une guerre nucléaire grâce au système précaire de la dissuasion mutuelle, nous n'avons pas vécu à l'abri des conflits, notamment dans les régions non nucléaires. Il faut donc faire tous les efforts possibles pour empêcher l'introduction des armes nucléaires dans ces conflits. Le premier pas dans ce sens est le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [*résolution 2373 (XXII), annexe*], qui reste le frein le plus efficace en matière de prolifération nucléaire. Sa conclusion, en 1968, marquait un effort sérieux pour prévenir la prolifération horizontale des armes nucléaires. Il fournissait également un cadre internationalement limité pour faciliter l'échange de connaissances scientifiques et techniques en vue de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Le succès ultérieur du Traité dépend de l'instauration d'un climat de confiance internationale croissante. Une façon d'aborder la non-prolifération est la création de zones exemptes d'armes nucléaires.

44. En tant qu'auteur de la proposition tendant à la création d'une telle zone au Moyen-Orient, l'Iran a cherché activement à ce que soit créée une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient de façon à éviter les dangers d'une dissémination rapide et sans contrôle des techniques nucléaires et la prolifération d'armes nucléaires. La peur mondiale d'une prolifération des armes nucléaires a été intensifiée par la possibilité de voir les techniques nucléaires à des fins pacifiques servir à des fins militaires. Nous pensons qu'il faudrait déployer, aux niveaux régional et international, des efforts supplémentaires pour faciliter l'utilisation rationnelle de l'énergie nucléaire et pour apaiser les craintes raisonnables de constater une prolifération des armes nucléaires.

45. Le rôle d'un mécanisme de désarmement doit également être considéré comme important dans les efforts en vue du désarmement. On a, et c'est compréhensible, critiqué quelque peu la Conférence du Comité du désarmement. Quant à nous, quoiqu'elle ait pu faire quelques progrès restreints, nous nous félicitons de propositions telles que celle tendant à remplacer la coprésidence du Comité de façon que toutes les puissances nucléaires viennent participer aux pourparlers de désarmement et que les accords de désarmement en puissance bénéficient d'une plus grande viabilité.

46. Dans cet esprit, nous appuyons vigoureusement toute suggestion en vue d'une plus grande participation

de l'Organisation aux pourparlers de désarmement. Il est indubitable que l'organisme mondial devrait jouer un rôle plus important dans les délibérations afin de veiller à ce que les intérêts de tous les Etats Membres soient pris en considération. Nous sommes également prêts à envisager les différentes suggestions faites en vue de la création de nouveaux organismes des Nations Unies dans le domaine du désarmement.

47. Enfin, ce serait une grave erreur que de concevoir et d'examiner les problèmes de la sécurité internationale sans les relier comme il se doit aux réalités socio-économiques d'aujourd'hui. Le désarmement et le développement ont préoccupé constamment la communauté internationale depuis la deuxième guerre mondiale. Les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies se sont engagés à rechercher le désarmement, d'une part, et le développement, d'autre part, indépendamment l'un de l'autre. Mais il faut que la communauté internationale comprenne bien qu'il existe entre eux des liens fort complexes et reconnaisse pleinement la nécessité de définir ces liens dans les processus de désarmement. Si le monde industriel continue d'affecter d'énormes ressources à des fins militaires, le nouvel ordre économique international tant souhaité n'a que peu de chances de succès. Inversement, la paix et la sécurité internationales ne peuvent, à long terme, être sauvegardées dans un monde où d'immenses fossés générateurs de tensions séparent les pays et les nations.

48. Le quasi-monopole des grandes puissances sur la recherche, la fabrication et l'approvisionnement dans le domaine militaire leur donne une responsabilité particulière s'agissant de la redistribution et du transfert de ressources réelles à des fins de développement mondial et en matière de mise au point et d'application de mesures concrètes permettant d'atteindre l'objectif qu'est le désarmement général et complet.

49. En conclusion, je tiens à exprimer l'espoir que la session extraordinaire sera en mesure d'étudier dans un esprit nouveau et empreint d'imagination les causes sous-jacentes de la course aux armements et d'explorer de nouvelles manières d'aborder le désarmement. Une nouvelle stratégie du désarmement fondée sur une évaluation très complète des problèmes qu'il comporte, une stratégie persuasive dans sa conception et vraiment applicable, devrait être mise au point. Cette stratégie doit être suffisamment complète pour répondre de façon juste et équitable aux préoccupations de chaque pays et assez flexible pour permettre de prendre des mesures réalistes et concrètes dans l'avenir immédiat, ainsi qu'au cours des étapes intermédiaires et finales du désarmement. En bref, nous sommes venus ici en vue de nous livrer à un effort concerté sur la voie du désarmement général et complet sous contrôle international efficace et d'engager un processus nouveau qui conduira à des négociations sérieuses ayant pour but de forger un consensus à cette fin.

50. C'est dans cet esprit que la délégation iranienne participe à ces délibérations dans la recherche d'une réponse à notre objectif commun, à savoir un monde à l'abri de la menace de la guerre.

51. M. KARUHIJE (Rwanda) : Monsieur le Président, votre élection à la présidence de cette dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, unique dans les annales de l'Organisation, est la consécration de vos éminentes qualités de diplomate et d'homme d'Etat, qualités que nous avons eu le plaisir de saluer et d'apprécier au cours de la trente-deuxième session ordinaire ainsi qu'aux huitième et neuvième sessions extraordinaires. C'est une confiance exceptionnellé que la communauté internationale vous témoigne.

52. C'est aussi un hommage de plus à votre pays respecté, la Yougoslavie, dont l'immense contribution à la paix et à la sécurité des peuples ne sont plus à démontrer. Il suffit de rappeler que le but de la présente réunion fut conçu à Belgrade par les pays non alignés, dont votre pays continue à porter haut le flambeau.

53. Votre responsabilité est particulièrement grande en ce moment de l'histoire où les peuples et les Etats attendent que la communauté internationale tout entière restaure un climat de confiance en lieu et place de la menace que chacun de nous sent peser sur lui.

54. Notre Organisation, qui est née des cendres des deux guerres mondiales successives, est très bien placée pour saisir cette occasion historique et tracer une voie sans retour vers le désarmement général et complet. C'est seulement par l'action d'une organisation internationale comme la nôtre que la mise hors la loi des armes de destruction massive, comme celles qui existent aujourd'hui, peut être rendue possible. L'humanité est au bord de la catastrophe totale : il faut s'arrêter et faire marche arrière pour retrouver le chemin de la paix et de la survie.

55. Depuis la signature de la Charte, dans laquelle le "maintien de la paix et de la sécurité internationales" est le but ultime, l'Organisation a inscrit le contrôle des armements au tableau de ses priorités, avec l'espoir que la volonté des dirigeants des nations suivrait ce que la raison exigeait, c'est-à-dire un désarmement général et complet. Mais, hélas!, c'est au nom de la "sécurité internationale" et de celle d'alliés qu'une course effrénée aux armements s'est manifestée, laissant délibérément de côté le fait que cette accumulation remettait en question la paix et la sécurité des peuples: Ce prétexte cachait parfois mal des velléités d'hégémonie.

56. Au point où nous en sommes aujourd'hui, on peut se demander si les potentiels de destruction accumulés correspondent encore aux besoins raisonnables de sécurité. Non. C'est le désir de supériorité et de perfectionnement par rapport au voisin, que l'on considère comme menaçant, suivant des paramètres très subjectifs, qui a engendré cette course insensée dans la production d'engins plus meurtriers les uns que les autres et dont on a peur aujourd'hui de se débarrasser.

57. Pourtant, dès 1959, dans sa résolution 1378 (XIV), l'Assemblée générale avait unanimement recommandé un désarmement général et complet. Quel est le bilan, dans ce domaine, depuis lors?

58. Ma délégation est d'accord que des mesures partielles ont été prises, notamment par des négociations sur la limitation de la course aux armements et le con-



trôle des armes nucléaires, mais le désarmement a connu peu de résultats concrets, dès que l'on a atteint un "équilibre des forces" qu'on espérait préserver, d'ailleurs plus par terreur réciproque que par une quelconque contrainte morale.

59. Ce n'est pas là la solution que l'humanité attend, tant que subsiste la grave hypothèque que constituent tous les armements, aussi bien à cause de leur quantité que de leur qualité.

60. Pourquoi les discussions qui ont eu lieu et qui continuent, notamment entre les grandes puissances, n'ont-elles pas encore abouti aux résultats que nous en attendons ?

61. De l'avis de ma délégation, le ton souvent intransigeant fait plus penser à la volonté de confrontation qu'à la conciliation et à la tolérance, plus à l'affrontement d'intérêts qu'à la volonté réelle de coopérer à la solution du désarmement. Car, en effet, chacun semble s'accrocher à son souhait de voir disparaître chez l'autre ce qu'il considère comme particulièrement menaçant pour lui. Chacun soupçonne l'autre de vouloir le duper et refuse un traité qui lui paraît inégal. La conséquence est que, malgré argumentations et discussions, on reste sur un point de vue extrême.

62. Ou bien encore, dans certains cas, c'est un simple marché d'échange entre les grandes puissances, sans influence sur les Etats neutres et sur les moyennes puissances qui ne se sentent pas engagées par des traités ou des accords signés bilatéralement.

63. Nous nageons dans des demi-vérités et des déclarations incomplètes et cela crée une atmosphère d'illusions. Ma délégation espère que cette session extraordinaire tirera cette situation au clair de manière que tous les Etats se sentent moralement contraints d'accepter que le principe du désarmement est universel et que tous doivent le respecter sans que cela mette en danger leur propre sécurité.

64. En ce qui concerne le problème de la sécurité des Etats, ma délégation est d'avis que chaque pays est lui-même responsable de sa propre sécurité. Ceci implique le droit pour chaque Etat de faire appel, chaque fois qu'il est besoin, à l'aide de pays amis au cas où sa sécurité serait particulièrement menacée et qu'il n'est pas en mesure d'y faire face. Ce droit ne souffre aucune discrimination. Par contre, nous n'approuvons pas la formation d'alliances et de blocs militaires, particulièrement en Afrique, car ceux-ci ne servent pas la paix et la coexistence pacifique entre les Etats et moins encore le désarmement.

65. Cette session doit constituer un moment privilégié de réflexion, qui, après un sincère bilan autocritique, permettra de repartir sur de nouvelles bases, lesquelles exigeront des initiatives et des décisions politiques débarrassées des idées fausses ou délibérément entretenues sur les menaces que le voisin fait peser sur nous.

66. Si le potentiel actuel en armes évoque tout de suite la catastrophe absolue et la destruction totale de notre planète, ce n'est pas dû au fait que les hommes soient devenus plus belliqueux, ni à la nature des régimes ou au

fait que les enjeux soient devenus plus importants, mais à la nature même des armes actuellement disponibles.

67. A ce sujet, je voudrais évoquer spécialement les stocks d'armes nucléaires qui existent actuellement, dont le potentiel destructif pourrait anéantir plusieurs fois notre planète.

68. Après la tragédie d'Hiroshima et de Nagasaki, le monde était en droit de s'attendre à plus de sagesse. Mais la dissuasion nucléaire comme moyen d'amener l'adversaire à la capitulation inconditionnelle est devenue la pièce maîtresse de la politique étrangère des grandes puissances, et, ensuite, très rapidement d'autres puissances. Aujourd'hui, même des pays qui ont un besoin urgent de beaucoup de moyens pour accélérer leur développement économique et social sollicitent leur entrée au club atomique. Un encouragement — qui se veut déguisé mais non moins ostensible — à la prolifération nucléaire se fait aujourd'hui, sous le couvert de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, sous forme d'une distribution de centrales nucléaires et d'uranium, mais uniquement à des pays dont l'amitié est considérée comme indéfectible. Cette discrimination, elle-même, entre ceux qui sont dignes d'utiliser pacifiquement l'énergie atomique et ceux qui ne le sont pas, est symptomatique d'une certaine stratégie d'alliance.

69. Le triste exemple de l'Afrique du Sud raciste qui, en ce moment, fait peser la plus grande menace nucléaire sur le continent africain pourrait se multiplier. Alors comment être surpris par les prédictions sinistres selon lesquelles, dans moins de 10 ans, des dizaines de pays auraient atteint la capacité nucléaire ?

70. Tout cela ne fait qu'augmenter le danger d'une guerre nucléaire, même limitée, du moment où plusieurs Etats disposent de ces armes, car on finit toujours par livrer la guerre que l'on prépare même en espérant qu'elle n'aura pas lieu. Nous ne disposons d'aucun paramètre sûr qui nous permette de calculer l'évolution de la volonté et de la conduite des dirigeants, des intérêts vitaux des personnes et des nations.

71. La seule certitude que nous commandent la sagesse et la raison est la suppression des armements nucléaires pour ne pas risquer de guerre nucléaire.

72. On nous rassure par le fait qu'un équilibre de la terreur réciproque a été atteint : selon ce raisonnement, une guerre nucléaire est impossible car il y aurait anéantissement réciproque et total des belligérants, sans vainqueur ni vaincu. Mais quel équilibre ne peut être rompu ? Dans certains états-majors, on considère déjà une guerre non atomique comme inconcevable dans certaines régions, notamment en Europe, du fait qu'une guerre classique ne serait pas suffisante pour repousser l'adversaire.

73. L'évolution technologique pour la recherche de nouvelles armes encore plus sophistiquées n'est pas pour nous rassurer non plus. Le développement de la bombe à neutrons, qui a suscité et continue à susciter des controverses politiques, en est une illustration. Cette super arme conçue pour assurer l'avantage décisif à l'utilisateur qui frapperait le premier contre l'ennemi est

une insulte à l'humanité. Qualifier de propre, de pacifique, ce qui tue les vies humaines et préserve les biens est renier définitivement toute la valeur de la personne humaine que les signataires de la Charte de San Francisco avaient mise au centre des préoccupations de notre Organisation. La bombe à neutrons, comme d'autres armes nucléaires, doit être interdite si nous désirons sincèrement parvenir à un désarmement nucléaire.

74. Voilà jusqu'où la pensée stratégique a conduit les Etats; la technique militaire a suivi, mais, aujourd'hui, nous ne savons pas quelle sera l'évolution des événements politiques. Si nous nous attardons à compter le nombre des missiles de croisière, de vecteurs ou de sous-marins nucléaires qu'il faut garder, il sera peut-être trop tard pour sauver notre monde de la destruction. Car, même s'il restait seulement deux bombes thermonucléaires, elles seraient encore de trop.

75. Et pourtant l'objectif de notre Organisation est de bâtir, chaque jour, un monde nouveau, d'où soient bannies les guerres, la misère, l'ignorance, la maladie.

76. L'accumulation des armements conventionnels ou nucléaires ne met pas seulement en danger la paix et la sécurité des peuples en cas de guerre; c'est aussi un problème de survie de tous les jours pour un milliard d'hommes, de femmes et d'enfants qui, aujourd'hui, sont la proie de la faim et attendent leur mort très probable pour demain pendant qu'un milliard de dollars sont dépensés chaque jour pour construire et stocker les engins de l'anéantissement.

77. Le président Eisenhower, qui avait pourtant particulièrement contribué à écraser le fascisme hitlérien par les armes, lançait en 1953, cet appel pathétique aux Etats-Unis et, en même temps au monde, je cite :

“Chaque canon qui est fabriqué, chaque navire de guerre qui est mis à l'eau, chaque fusée qui est mise à feu signifient, en définitive, un vol à ceux qui ont faim et ne sont pas nourris, à ceux qui ont froid et ne sont pas habillés. Ce monde qui s'arme ne dépense pas seulement de l'argent. Il est en train de dépenser la sueur de ses travailleurs, le génie de ses savants, les espoirs de ses enfants.”

Cette mise en garde n'a, semble-t-il, pas rencontré l'écho que nous pouvions lui souhaiter, puisqu'aujourd'hui nous assistons, médusés, à des dépenses astronomiques, inimaginables pour un pays pauvre comme le mien, avoisinant les 400 milliards de dollars par an pendant que 400 000 spécialistes hautement qualifiés sont occupés à inventer et à fabriquer ces engins destructeurs.

78. Ce gaspillage de ressources financières et humaines est révoltant et compromet gravement l'instauration du nouvel ordre économique international car il contribue à perpétuer les injustices et les inégalités entre pays développés et pays en développement. En effet comment peut-on servir la paix et la justice dans le monde tant que toute l'aide au développement reste en-deçà de 20 p. 100 des dépenses militaires? Comment peut-on parler de paix et de sécurité internationales quand l'équivalent des dépenses annuelles pour les forces de maintien de la paix dans le monde est dépensé en trois

heures pour des équipements militaires de toutes sortes qui seront ensuite envoyés aux belligérants dans les zones troublées? Comment pourra-t-on, enfin, parler sincèrement de paix et de justice sociale tant que les dépenses militaires dépassent de 8 p. 100 les dépenses annuelles de tous les gouvernements pour l'éducation d'un milliard d'enfants en âge de scolarité ou quelles sont plus du double des dépenses mondiales pour les soins de santé de deux milliards d'hommes?

79. Ces chiffres, qui ont été cités ici au moins 100 fois depuis deux semaines, devraient faire réfléchir tous les gouvernements engagés dans la course contre nature dans les armements et leur faire prendre les décisions politiques nécessaires pour transformer ces dépenses “mortelles” en dépenses “de vie” pour le développement et la politique sociale.

80. Depuis le début de cette session extraordinaire, d'éminents hommes d'Etat se sont succédé à cette tribune pour dénoncer les méfaits et les dangers des armements et pour proposer des solutions, les unes plus concrètes et plus acceptables que les autres. Ma délégation n'a pas la prétention d'annoncer de nouvelles propositions. Mais la proposition tant attendue et qui, si elle avait été annoncée, aurait reçu l'approbation unanime de l'Assemblée, aurait été celle d'un engagement solennel de procéder au désarmement immédiat, même progressivement, sans “mais” ni “si”, que ce soit de la part d'un grand ou d'un petit pays. Cette proposition n'a pas été faite, mais nous osons espérer qu'elle sera la résultante de toutes celles énoncées ici jusqu'à présent.

81. Cette session extraordinaire revêt une signification particulière, car elle répond aux vœux de l'opinion publique mondiale, aussi bien des petits Etats que des grands. Cette opinion publique comprend aussi bien ceux qui ont souffert atrocement dans leur chair des effets de l'armement, tant classique que nucléaire, que d'éminents hommes d'Etat qu'on ne peut pas soupçonner de ne pas comprendre la complexité des problèmes.

82. Il est dès lors impératif d'écouter et d'agir, avec sincérité et courage. Les résultats de cette session constitueront un test de la bonne volonté politique de tous les Etats, en particulier des pays surarmés, seuls responsables de la situation actuelle et capables de nous garantir la paix et la sécurité.

83. M. TALBOYS (Nouvelle-Zélande) [*interprétation de l'anglais*] : Au nom du Gouvernement et du peuple de Nouvelle-Zélande, c'est pour moi un honneur, Monsieur le Président, de prendre la parole en cette session extraordinaire consacrée au désarmement, sous votre éminente présidence. L'attention du monde est tournée vers notre réunion. Ce qui va se passer ici au cours de ces cinq semaines déterminera pendant des années à venir le déroulement du processus de désarmement. Nous avons par conséquent le profond espoir que la présente session, que vous dirigez avec sagesse et compétence, fera date et sera un tournant pour l'humanité.

84. Il y a 33 ans, l'expérience de Los Alamos nous a fait passer dans l'ère nucléaire. Quelques semaines plus tard, cette puissance nouvellement découverte était



employée à des fins militaires dévastatrices. Depuis lors, l'humanité s'est maintenue en un équilibre chancelant au bord de la catastrophe nucléaire, consciente de la possibilité d'une fin désastreuse, mais peu disposée à modérer la menace qu'elle avait elle-même créée. Les plans courageux et éclairés conçus pour nous élever au-dessus de la menace, comme ceux de la fin des années 40 et du début des années 60, ont fait naufrage sur l'écueil du scepticisme et de la méfiance. Les mesures limitées et partielles destinées à nous acheminer par une voie plus réaliste vers la sécurité commune ont été étouffées par leur propre complexité. Ainsi, nos réalisations ont été modestes : un accord partiel interdisant les essais nucléaires dans certains milieux ; un autre visant à endiguer la diffusion des armes nucléaires dans des conditions que certaines des puissances nucléaires potentielles ont hésité à accepter ; un autre, entre les deux grandes puissances, imposant des plafonds numériques au niveau des forces stratégiques ; d'autres interdisant la mise en place d'armes nucléaires dans les parties du monde où elles n'avaient pas encore été déployées ou interdisant des moyens de guerre ésotériques d'une efficacité douteuse. Jusqu'ici, donc, pas une seule mesure de désarmement, au vrai sens du terme, n'a encore été prise.

85. La Nouvelle-Zélande a été coauteur de la résolution portant convocation de la session extraordinaire, convaincue elle aussi de la nécessité d'aborder les choses de façon nouvelle. Dans cette même instance, il y a huit mois, je disais que la communauté mondiale se heurtait à des problèmes effrayants que nous, êtres humains, avons créés et que nous, être humains — soyons-en convaincus — aurons l'intelligence de résoudre si nous avons la volonté nécessaire et si nous parvenons à façonner le consensus. C'est cette épreuve qui se dresse aujourd'hui devant nous. Les techniques l'emportent sur nos institutions traditionnelles et les convictions qui leur ont servi de base. La stabilité de notre communauté mondiale, notre survie même dépendent de la question de savoir si nous saurons élaborer de nouveaux systèmes, de nouveaux moyens de réaliser l'ordre international. Le monde finira bientôt par se lasser d'une situation dans laquelle la paix dépend de notre possibilité d'éviter la guerre nucléaire, simplement parce qu'elle est impensable. Si elle est vraiment impensable, il faut qu'elle devienne impossible. Voilà notre tâche.

86. Il existe, je crois, quelques signes encourageants. Nous constatons aujourd'hui une prise de conscience plus générale du fait que la sécurité ne peut pas être assurée par la seule puissance militaire, qu'une politique de modération, de contrôle des armements et d'instauration de la confiance est maintenant indispensable à cette sécurité. La Nouvelle-Zélande est un petit pays isolé, dont les capacités de défense sont limitées. Nous recherchons donc notre sécurité en coopération avec nos amis. Mais nous attendons le jour où le désarmement général et complet sera un objectif réalisable et où les alliances de sécurité ne seront plus nécessaires. Il est important de ne pas perdre de vue ce concept, en tant qu'étape ultime d'un programme à long terme. Nous nous féliciterions d'un signe montrant que les grandes

puissances trouvent un regain d'intérêt aux plans discutés au début des années 60. Dans l'intervalle, nous devons nous attacher à des objectifs plus immédiatement accessibles.

87. Parmi ceux-ci, une place importante revient à la conclusion, nécessaire et urgente, d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Outre qu'un tel traité représenterait un pas important vers la prévention de la prolifération horizontale, et surtout verticale, ses conséquences sur le plan psychologique seraient profondes, en tant qu'expression d'une volonté politique et d'une confiance réciproque. Après le traité d'interdiction partielle des essais et le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ce serait, en bonne logique, l'étape suivante. C'est pourquoi, en cette assemblée comme en d'autres instances, le Gouvernement néo-zélandais a exprimé le ferme espoir que les négociations seront achevées à temps pour que la Conférence du Comité du désarmement puisse présenter un projet de traité à la présente session extraordinaire. Nous ne sous-estimons pas les problèmes qui se posent, mais nous sommes déçus que les trois Etats nucléaires qui négocient n'aient pas été en mesure de respecter ce calendrier, tel que l'avait envisagé la résolution 32/78 de l'Assemblée générale, que tous trois avaient appuyée. Mon pays partage l'espoir général qu'on ne perdra pas plus de temps. Nous avons au moins le droit d'escompter que les trois Etats dotés d'armes nucléaires intéressés et la Conférence auront achevé la négociation d'un projet de traité d'interdiction complète des essais cette année, afin qu'il puisse être présenté à l'Assemblée générale avant la fin de la prochaine session ordinaire.

88. Nous suivons avec la même inquiétude les efforts des Etats-Unis et de l'Union soviétique pour s'entendre sur des mesures destinées à arrêter, puis à inverser la course aux armements stratégiques. Là non plus, nous ne minimisons pas la complexité technique des négociations ni les difficultés qu'il y a à maintenir la parité entre deux forces stratégiques asymétriques. Nous nous félicitons donc des assurances données tant par les Etats-Unis [2<sup>e</sup> séance] que par l'Union soviétique [5<sup>e</sup> séance], au cours du débat général, selon lesquelles un grand nombre de difficultés ont été surmontées, un deuxième accord sur la limitation des armes stratégiques est en vue et les deux pays sont prêts, après sa signature, à passer à l'étape suivante et cruciale : négocier des réductions appréciables de leur niveau d'armement stratégique de même que des limitations qualitatives plus rigoureuses. Dans ce contexte, nous recommandons pour examen sérieux la proposition faite par le Premier Ministre du Canada [6<sup>e</sup> séance] prévoyant un accord destiné à arrêter les essais en vol de nouveaux systèmes de vecteurs stratégiques. Cet accord ferait beaucoup pour prévenir de nouveaux perfectionnements qualitatifs de la course aux armements.

89. Si les grands Etats nucléaires ont des responsabilités particulières, il y en a d'autres qui nous sont communes à tous. Je citerai l'importance considérable de la mise au point d'un système international efficace de garanties pour empêcher la dissémination des armes nucléaires et l'apparition de nouveaux Etats nucléaires.

La technologie et la capacité nucléaires, à des fins pacifiques, doivent être partagées et diffusées. Le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique nous a rappelé à la 13<sup>e</sup> séance que ce que nous devons nous efforcer de faire, c'est veiller à ce que ce transfert se situe dans le cadre de garanties générales. Le traité de non-prolifération ne traduit peut-être pas parfaitement tous les aspects de la volonté collective de la communauté internationale, mais il demeure le principal instrument de contrôle des armes auquel le plus grand nombre de membres de la communauté internationale sont parties. Nous ne devons pas le mettre à l'écart. Il n'y a pas de contradictions profondes entre les objectifs universels de la sécurité internationale et ceux du développement international. Nos objectifs de non-prolifération doivent répondre aux uns comme aux autres. Mon pays espère que nous avons dépassé l'étape la plus discutable du débat sur la prolifération et qu'un consensus plus large est en train de se dégager. La mise au point de garanties obligatoires plus strictes à toutes les étapes du cycle du combustible assurera un mouvement plus libre des matières et des techniques nucléaires. Dans ce cas, les réserves portant sur les aspects discriminatoires du traité de non-prolifération se trouveront réduites. Si nous voulons un régime efficace de non-prolifération, tous les Etats doivent coopérer. Le temps se prête-t-il maintenant à une élaboration formelle du mécanisme de consultations traitant des questions de prolifération : une modification peut-être du groupe des fournisseurs nucléaires pour inclure non seulement les exportateurs mais aussi les importateurs de matières nucléaires. Cela pourrait contribuer à mener à bonne fin un débat marqué par les discussions et les longueurs.

90. Ce ne sont pas les seules considérations qui affectent l'avenir du traité de non-prolifération. Ceux qui ont renoncé à acquérir les armes nucléaires sont, aux yeux de mon pays, entièrement en droit de rechercher des garanties que les armes nucléaires ne seront pas utilisées contre eux et qu'ils n'en seront pas non plus menacés. Ces garanties contribueraient beaucoup à l'objectif de la non-prolifération. Mon gouvernement est heureux que les Etats nucléaires accordent un nouvel examen à la question et qu'ils aient publiquement pris des engagements à la présente session extraordinaire. Nous serions également heureux de voir inclure une formule convenue sur ce point dans les documents préparés à l'intention de l'approbation de l'Assemblée à la présente session.

91. Beaucoup d'Etats non nucléaires examinent activement la question de créer des zones exemptes d'armes nucléaires, afin de freiner non seulement la prolifération horizontale, mais la prolifération verticale. La Nouvelle-Zélande appuie le principe des zones exemptes d'armes nucléaires et a donné la preuve de cette conviction en votant en faveur de la résolution 31/70 en 1976. En même temps, nous acceptons les conclusions du Groupe d'experts de la Conférence du Comité du désarmement selon lesquelles les zones exemptes d'armes nucléaires doivent se prêter à une vérification suffisante, compatible avec le droit international, et ne

devraient pas affecter les relations de sécurité existantes. Ce sont ces considérations qui expliquent la position de mon gouvernement sur la question d'une zone de ce genre dans la région du Pacifique Sud. Nous avons accepté de faire progresser le concept de cette zone d'une manière compatible avec le principe de la liberté de la haute mer et avec les arrangements existants de sécurité.

92. La Nouvelle-Zélande appuie fermement la prompt conclusion d'un traité interdisant la mise au point et la fabrication d'armes chimiques. De même, nous croyons qu'il convient de poursuivre les efforts destinés à interdire l'utilisation d'armes inhumaines.

93. Cependant, il est vain de croire que les réductions ou les interdictions d'armes de destruction massive peuvent beaucoup avancer sans être accompagnées d'une réduction proportionnelle des stocks d'armes classiques, qui continuent d'absorber, et de loin, la plus grande partie des dépenses militaires générales. Les mêmes principes généraux s'appliquent aux armes classiques et aux armes nucléaires. Nous appuyons fortement la proposition du Japon demandant une étude sur les transferts d'armes classiques [Voir A/S-10/1, vol. V, document A/AC.187/86]. Comme dans le cas d'activités récentes concernant la publication des budgets militaires, cette étude ne préjuge aucune décision politique. Elle n'est destinée qu'à faciliter des décisions. La Nouvelle-Zélande est également disposée à participer à un essai consistant à mettre au point un mécanisme normalisé pour la publication de rapports destinés à mesurer les budgets militaires nationaux. De même, nous appuyons la proposition scandinave prévoyant une étude des moyens par lesquels les ressources économiques pourront être détournées des fins militaires vers des fins pacifiques [*ibid.*, document A/AC.187/80]. De telles études pourraient être très précieuses, en faisant un sort aux mythes anciens. Je songe au rapport des experts de 1976, qui avait démenti la conviction nocive que le secteur militaire fournit plus de possibilités d'emplois qu'un montant égal de ressources productives dans le secteur civil. Cela est, bien entendu, inexact. Le fait est que le progrès dans le désarmement libérerait d'immenses ressources matérielles et humaines à des fins productives dans tous nos pays, et plus particulièrement dans le tiers monde.

94. L'efficacité de la session extraordinaire dépendra beaucoup du mécanisme par lequel passeront les futures négociations sur le désarmement. La Nouvelle-Zélande, au cours des dernières années, a critiqué la façon dont ont évolué les processus de négociation et d'élaboration des traités. Nous reconnaissons le rôle primordial des puissances nucléaires dans les négociations du désarmement. Mais tous les Etats ont un intérêt étroit et direct au désarmement. Ils devraient avoir eux aussi la possibilité de participer au processus de négociations. C'est là une possibilité qui, par le passé, leur a été souvent refusée. Il ne peut y avoir d'assurance que, dans ces circonstances, les Etats donneront à l'avenir leur assentiment à des accords négociés sans leur participation. Pour ce qui est de la Nouvelle-Zélande, je citerai à titre d'exemple la Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des

fins militaires ou toutes autres fins hostiles [*résolution 31/72, annexe*]. La Nouvelle-Zélande n'a pas signé ce traité. Il nous paraît être défectueux quant au fond, et des pays comme le mien, qui ne sont pas membres de la Conférence du Comité du désarmement, n'ont pas eu la possibilité d'essayer de remédier à une imperfection qui, à notre avis, en réduit sensiblement la valeur. Comment pouvons-nous alors empêcher que cela ne se reproduise dans d'autres négociations de contrôle des armes dont les incidences seraient plus grandes encore pour la sécurité internationale? Mon gouvernement pense que parmi les améliorations institutionnelles qu'il convient d'effectuer à la présente session devrait figurer l'introduction de règles de procédure donnant aux Etats la possibilité de faire des commentaires ou de proposer des amendements aux accords préparés par la Conférence du Comité du désarmement au cours du processus de négociation.

95. Les résultats de la Conférence du Comité du désarmement au cours des dernières années ne sont pas impressionnants au point de nous faire hésiter à évoquer la possibilité d'améliorer tant la composition que les méthodes de travail de cet organisme. Cela ne veut pas dire que les réformes doivent nécessairement être radicales. Les Etats dotés d'armes nucléaires devraient certes être membres permanents, et la Nouvelle-Zélande serait heureuse de voir inclure la Chine et la France à la composition de la Conférence du Comité du désarmement ou à tout organe nouveau de négociations. Toutefois, il devrait exister également un équilibre rationnel de la représentation régionale. Nous ne songeons pas à contester l'opportunité d'avoir, en tant que membres de l'organe de négociations, à titre permanent, les Etats dotés de moyens militaires puissants de même que les Etats qui, par tradition, ont joué un rôle directeur dans les efforts visant à promouvoir le désarmement. Mais nous pensons également que d'autres Etats, y compris les petits Etats, qui ont un intérêt égal aux questions discutées et qui désirent participer activement au processus de négociation, devraient avoir périodiquement la possibilité de le faire. Nous serions donc partisans d'un système permettant qu'une certaine proportion des sièges au sein de l'organe de négociation soient attribués par élection, sur une base géographique équitable, pour une période de cinq ou sept ans. Pour faciliter ce changement, il nous semblerait acceptable d'effectuer une augmentation limitée de la composition actuelle de

la Conférence du Comité du désarmement, alors que nous ne verrions guère d'utilité à une telle augmentation s'il s'agissait uniquement d'accorder le privilège de la qualité de membre permanent à quelques Etats de plus.

96. Les progrès réels dans la voie du désarmement dépendront de la volonté politique des gouvernements, et cette volonté politique dépendra à son tour de la compréhension et du soutien d'un public informé et intéressé. C'est pourquoi la Nouvelle-Zélande estime utile d'accorder aux organisations non gouvernementales la possibilité de jouer un rôle dans nos débats. Nous espérons que leur participation non seulement donnera une nouvelle impulsion à nos efforts mais également permettra au public de mieux comprendre les difficultés et les complexités des tâches qui nous attendent.

97. Selon les paroles du Secrétaire général, cette session constitue "la réunion la plus vaste, la plus représentative jamais convoquée pour examiner le problème du désarmement" [*1<sup>re</sup> séance, par. 36*]. A notre satisfaction, elle englobe les cinq Etats nucléaires et tous les Membres des Nations Unies. Ce résultat doit beaucoup à l'initiative des pays non alignés, et nous leur rendons hommage. Nous nous félicitons particulièrement de la participation active de la République populaire de Chine et de la France au travail de la présente session, et nous ne manquerons pas d'étudier avec soin les propositions novatrices avancées par le Président de la République française [*3<sup>e</sup> séance*]. Nous avons ici la possibilité de faire un départ constructif, positif, dans la voie du désarmement. Le meilleur moyen d'y parvenir est, à l'étape actuelle, de concentrer notre attention sur un programme d'action réaliste et à court terme. Nous pouvons commencer à arrêter et inverser la course aux armes nucléaires dans ses aspects quantitatifs et qualitatifs, mais nous ne pouvons débarrasser le monde des armes nucléaires du jour au lendemain. "Les hauteurs auxquelles ont accédé les grands hommes n'ont pas été atteintes d'un coup d'aile". Il en est de même du désarmement. Nous ne pouvons d'un pas de géant arriver au bout de la route. Mais nous ne devons pas non plus rester immobiles. Lorsque nous nous réunirons ici à nouveau dans 3 ou 4 ans pour une deuxième session extraordinaire consacrée au désarmement, nous devrions être en mesure de montrer des résultats appréciables. Si nous n'y parvenons pas, nous aurons trahi la confiance tant de nos nations que de l'humanité tout entière.

*La séance est levée à 12 h 45.*